

Les maladies chroniques

Déclaration du groupe de l'UNAF

Les facteurs explicatifs de l'augmentation des maladies chroniques sont largement documentés dans cet avis. L'âge est le premier facteur de risque de beaucoup de ces maladies. Les facteurs d'environnement ont aussi un rôle majeur : sédentarité, alimentation trop riche et exposition à des perturbateurs endocriniens agissent dans l'augmentation des cas d'obésité et de diabète. Le tabac et la pollution augmentent les cas d'insuffisance respiratoire chronique et de certains cancers. Enfin, paradoxalement, les progrès thérapeutiques contribuent à la transformation de nombreuses pathologies en maladies chroniques. Or notre système de santé est à bout de souffle pour prendre en charge ces patients.

Les 20 préconisations de l'avis sont autant de pistes à mettre en œuvre rapidement pour soulager les patients, les aidants familiaux, les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux. Les maîtres mots pour y parvenir sont la coordination et la participation de tous.

Dans nombre de préconisations, le groupe de l'UNAF retient la nécessaire prise en compte de l'expérience des patients à la fois dans la formation des praticiens et la recherche, mais aussi la participation patients dans le parcours de soins coordonné élargi au médico-social et au social. « Je créerais une sorte de « *chef d'orchestre* » qui évaluerait les besoins en soins du patient et l'orienterait au mieux, ..., alors que la survenue de sa pathologie l'a déjà rendu vulnérable. » C'est la proposition d'une patiente suivie pour une sclérose en plaques issue de l'étude ComPaRe-Baguette magique publiée en avril dernier.

Pour la coordination et la fluidité du parcours de prise charge des patients, l'enjeu réside dans la bonne circulation de l'information entre tous les acteurs. L'UNAF est très favorable à la préconisation 7 appelant à l'accélération du développement du Dossier médical partagé (DMP) sous certaines conditions dont celle de la protection des données. L'ouverture d'une rubrique médico-sociale est certainement à expertiser dans l'objectif de faciliter une coordination globale des parcours.

Enfin, la prévention, l'éducation thérapeutique sont deux axes importants à construire pour réduire la prévalence des maladies chroniques mais la France accuse un retard sur ces sujets. La mesure des déterminants sociaux et environnementaux des maladies chroniques doit être plus investiguée par les politiques publiques. L'avis aurait pu aller plus loin dans ses préconisations en matière de prévention et d'action sur les comportements individuels même s'il note l'importance de les développer.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.